

CTREA Nouvelle-Aquitaine : Une carte des formations « figée » !

RÉGIONS



Légère embellie sur les effectifs / Des moyens en DGH toujours contraints / Une carte des formations « figée »

Orientation vers l'EA :

Les résultats de la campagne d'affectation montrent une légère hausse de l'attractivité de l'EA au niveau régional (+ 0,7% pour le public). Les classes de 4^{ième}-3^{ème} connaissent une augmentation significative de leurs effectifs (+14,5%) ainsi que les classes de 2nd GT (+ 7,3%). Les accès directs niveau 1^{ère} augmentent eux de 20%, ce qui correspond à une augmentation de 600 jeunes (public / privé) soit 10% des affectations totales. Ces arrivées compensent en partie les départs en fin de 2nd GT vers des bac hors EA, toujours importants.

- À noter que l'EA sera présent pour la prochaine campagne d'affectation sur le Téléservice Orientation de la DGESCO. Ce service permet, en amont des choix, de dialoguer avec les familles et sera une opportunité pour mieux faire connaître nos formations.

Nous avons interrogé la DRAAF sur les classes à petits effectifs :

En Nouvelle-Aquitaine, 9% des classes du public sont à moins de 8 élèves (10% pour le CNEAP et 12,5 % pour les MFR). Sur la filière STAV, 9 EIL sur 37 sont en difficultés.

Notre avis :

Les chiffres sont encourageants mais masquent évidemment de fortes disparités en fonction des filières et des territoires. Certaines classes ne parviennent pas à attirer à hauteur de leurs capacités. Les volontés de rapprochement entre le MAA et le MENJS sont indéniables au niveau national et régional mais peinent toujours à se mettre en place au niveau local : La concurrence avec les lycées de l'ÉN est parfois forte, en notre défaveur.

Dans ce contexte, la communication pour mieux faire connaître l'EA et ses formations reste essentielle et doit être accentuée à tous les niveaux. Il est anormal que des lycées de secteurs remplissent plusieurs classes de 2nd GT à 35 alors que le lycée agricole à proximité ne remplit pas la sienne : c'est contraire à l'intérêt des élèves et dangereux pour les services des enseignants. Les liens mutuels ÉN / EA doivent se développer au niveau local, en particulier entre adjoints et avec les services d'orientation niveau collège.

Apprentissage :

La voie de l'apprentissage connaît une hausse importante de ses effectifs, résultat des mesures incitatives du gouvernement et conséquence de la loi Avenir professionnel de septembre 2018. Les aides financières sont prolongées jusqu'au 30 juin 2022 (elles rendent le coût de la première année pour l'entreprise quasi nul (5000 € pour un apprenti mineur, 8000 € pour un majeur). Donc hausse de l'apprentissage mais avec quelle pérennité ? Pour le moment impossible à dire même si l'on peut douter que les entreprises continuent à signer des contrats aussi massivement une fois les aides disparues... Les chiffres exacts des effectifs d'apprentis ne sont pas encore connus mais la hausse devrait se situer autour de 10 – 15%.

Notre avis :

L'impact pour les EPL du développement de l'Apprentissage n'est évidemment pas anodin. La Loi Avenir professionnel est en train de bouleverser l'équilibre entre FIS (formation initiale scolaire - lycées) et FPCA (formation professionnelle continue et apprentissage - CFA, CFPPA) et questionne donc l'organisation des EPL dans son ensemble...

Moyen en DGH

La DGH globale pour la Nouvelle-Aquitaine est de 736 647 h en légère baisse par rapport à l'an dernier. Le cadre imposé par la DGER est toujours extrêmement contraint et ne laisse que très peu de marge de manœuvre au SRFD. Sur le papier les choses tiennent, mais à quel prix ? Les différentes réformes (seuils, STAV, bac général...) ont permis d'absorber sur le terrain les baisses de moyens sans fermetures sèches de classes mais ne sont pas pour autant sans conséquences dans les établissements (suppression des dédoublements, baisse des heures sup, modification des quotités de service, suppression de postes d'ajustements, transformation de postes de titulaires en postes d'ajustements...)

Notre avis :

Nous sommes arrivés à la limite de ce que le système peut absorber. La gestion budgétaire se fait au détriment de la pédagogie et de l'intérêt des élèves. Conditionner les moyens aux effectifs est dangereux et risque à terme de dégrader structurellement notre système de formation, le rendant moins attractif. Comment regagner des effectifs dans ce contexte-là ?

La mise à contribution de l'EA pour la maîtrise des dépenses publiques doit cesser (schéma d'emploi négatif sur la période 2019-2022). Le ministère doit nous redonner des moyens - humains et financiers - à la hauteur des enjeux portés par les métiers du vivant (transition agro-écologique, renouvellement des générations...).

Carte scolaire 2022 : une situation figée

Là aussi, l'absence de moyens amènent la DRAAF à prononcer des avis essentiellement défavorables aux demandes de modifications des structures et donne l'impression d'une carte des formations « figées ». Sans contrepartie les dossiers ne sont qu'exceptionnellement accueillis favorablement (il faut fermer une classe pour pouvoir en ouvrir une).

Cette année, sur 14 demandes, une seule reçoit un avis favorable... Outre les 14 nouvelles demandes, se poursuivent 3 ouvertures décidées l'an dernier (BTS GPN à Bourcefranc, CAP chocolatier à Surgères et Bac Pro TCVA à Saint-Yrieix-la-Perche).

Ci-dessous les avis de la DAAF :

- **LPA Barbezieux - Bac Pro agroéquipement** : **avis négatif**, l'ouverture demandée fragiliserait le CGEA actuel, la DRAAF oriente vers une ouverture en apprentissage.
- **LPA Chadignac – Bac Pro CGEA** : **avis négatif**, la DRAAF estime tjs que la demande est incohérente par rapport aux formations actuelles du lycée et remet en question l'insertion professionnelle dans le domaine du lait.
- **LEGTA Meymac – 2ième BTS GF** : **avis négatif**, les moyens demandés sont trop importants et les recrutements incertains sur deux filières (fin de liste cette année sur parcoursup). L'insertion professionnelle se déroulerait plus au niveau licence. La DRAAF oriente là aussi vers l'apprentissage.
- **LEGTA Bazas – BAC STAV – 2nd EIL** : **avis négatif**, les recrutements sont déjà très faibles sur l'EIL aménagement...
- **LEGTA Blanquefort – 2nd GT** : **avis négatif**, manque d'éléments sur les moyens nécessaires + plusieurs 2nd sont en cours d'ouverture à l'EN dans le secteur.
- **LPA Orthez – Bac Pro CGEA support grande culture** : **avis négatif**, l'ouverture fragiliserait le bac pro actuel / la DRAAF met en doute la cohérence de la demande par rapport au potentiel de recrutement visé.
- **LPA Niort** – fermeture d'un Bac Pro TCV
 - **Ouverture d'un BTS productions horticoles** : **avis positif**
 - **Ouverture d'un BTS TC boissons** : **avis négatif**, recrutement trop fragile et déjà difficile en apprentissage.
- **LEGTA Thuré**
 - **BTS agronomie productions végétales** : **avis négatif**, concurrence directe avec Venours.
 - **BTS TC** : **avis négatif**, idem dossier de Niort.

- **LEGTA Venours :**
 - **Classe de 3^{ième}** : la demande est remontée pour avis auprès du Rectorat.
 - **Bac Pro CGEA** : **avis négatif**, revoir le dossier en fonction des recrutements de cette rentrée.
- **LEGTA Limoges – BTS STA et BTS TC** : **avis négatifs**, revoir la cohérence des demandes et ce que voudra porter la nouvelle direction de l'EPL.